

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 13 décembre 2023, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 7 décembre 2023, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 32 représentants 44 voix
 Nombre de membres présents : 20 représentants 25 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 22 représentants 27 voix

Délibération n° BS-2023/66

Objet : Coups de pouce à manifestations – reports saisons antérieures

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix BERANGER Nathalie	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BREYTON Stéphanie CLOUZEAU Dominique
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix DOLGOPYATOFF BURLET Céline	DELPHIN Maurice ESCARON Dominique EYMERY Clémentine
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix GUIGUE Gilbert WOLFF Corine	GUSMEROLI Stéphane MICHALLET Bernard MOREL Véronique
	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BELLINGHERY Éric DELCAMBRE Philippe
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BAABAA Jimmy HABFAST Claus	
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix MACHON Martine MILLET Régine PICHON-MARTIN Bertrand SEGUIN Marie-José

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix MONIN Michelle
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix GERIN Anne à DOLGOPYATOFF BURLET Céline	
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix LAVAL Sylvain
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix BONNARDON Pierre à ESCARON Dominique	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix

Votants (en voix) : 27
 Exprimés (en voix) : 27
 Pour : 27
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Coups de pouce à manifestations Reports saisons antérieures

Le Parc de Chartreuse propose un soutien aux manifestations du territoire, selon un règlement interne et des critères liés à la Charte du Parc, aux publics visés, à la prise en compte de démarche éco-responsable au sein de l'évènement et au maillage territorial ; considérant que ces évènements contribuent à la dynamique socio-culturelle et économique locale.

Une sélection des évènements est opérée après appel à candidatures diffusé sur le territoire, sur le site web du Parc et aux acteurs.

Rappel des critères généraux :

- Le porteur de l'évènement a son siège sur le territoire du Parc, ou proche et réalise un évènement sur le territoire du Parc
- La manifestation répond aux axes de la Charte
- La manifestation répond à des critères d'éco-responsabilité

En 2022 et 2023 certaines manifestations retenues alors pour un soutien ont dû être reportées dans leur organisation pour divers motifs :

Lieux/période	Porteur de projet	Evènement thème	Aide votée	Commentaire
30/09 et 01/10/2023 Sarcenas	Asso Loisirs et Culture à Sarcenas	Ciné-cyclo : Projection de films, pédalée cinéma, écologie, transition énergétique	350	L'évènement est reporté à l'été 2024, en raison d'une indisponibilité des partenaires de la projection aux dates initialement prévues
04 septembre 2022 Saint-Pierre de Chartreuse	AADEC	Vulnefly (compétition de marche et vol en boucle toutes les 2h, animations, concerts, projection films de montagne)	900	L'évènement a été reporté à septembre 2023 car les conditions de sécurité nécessaires n'ont pas pu être réunies en 2022

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE:

- **De valider les reports d'exécution des manifestations ci-dessus,**
- **D'autoriser le Président à engager les dépenses afférentes et signer tout document lié à ces demandes.**

Ainsi fait et délibéré le 13 décembre 2023,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **14 DEC. 2023**

